

RÉSOLUTION N° 19

COMITÉ ASSIGNÉ : POLITIQUES

OBJET : APPROBATION DU SYSTÈME DE SIGNALEMENT DE L'EXPOSITION PERSONNELLE DES POMPIERS PROFESSIONNELS DE LA CALIFORNIE

1 ATTENDU QUE le lien entre le métier de
2 pompier et les maladies telles que le cancer, les maladies
3 du cœur et du poumon, le SARM, et les autres affections est
4 bien démontré par la recherche; et
5 ATTENDU QUE même grâce aux lois présomptives
6 novatrices concernant les pompiers,
7 le signalement de l'exposition aux produits chimiques
8 dangereux
9 et cancérigènes au travail demeure la meilleure protection
10 pour les pompiers afin qu'ils puissent obtenir une couverture
11 d'indemnisation adéquate en cas de maladie
12 liée à l'emploi; et
13 ATTENDU QUE les CPF ont lancé, en 1984, le premier
14 et encore le seul système de signalement de l'exposition des
15 pompiers
16 géré par un syndicat au pays, soit le système de signalement de
17 l'exposition
18 personnelle, ainsi que le premier système
19 de signalement de l'exposition personnelle en ligne (PER
20 Online)
21 en 2003; et
22 ATTENDU QUE, durant ses 30 années et plus
23 d'existence, ce système a permis de consigner de manière
24 sécuritaire plus
25 de 250 000 expositions individuelles chez les pompiers,
26 offrant ainsi une base de données sécuritaire et privée
27 en matière de santé propre au membre et
28 inaccessible à la direction; et
29 ATTENDU QUE, selon une résolution adoptée lors du
30 Congrès de 2013, les CPF ont fait une mise à niveau
31 complète du système de signalement en ligne avec notamment
32 une interface utilisateur adaptée aux téléphones portables et un
33 système simplifié
34 de consignation des expositions aux incendies, aux matières
35 dangereuses et médicales,
36 ainsi que des symptômes, des traitements ou d'autres
37 renseignements; et
38 ATTENDU QUE selon les recommandations
39 mises au point en collaboration avec l'AIP, le système de
40 signalement
41 donne maintenant la possibilité de saisir les symptômes
42 relatifs à la santé comportementale, qu'il s'agisse d'une
43 exposition individuelle ou
44 dans le cadre d'une autre exposition; et
45 ATTENDU QUE le système mis à jour est devenu
46 un modèle à l'échelle nationale pour le signalement de
47 l'exposition
48 géré par le syndicat, qu'il a été adopté par l'Association

39 des pompiers professionnels du Tennessee et les Pompiers
40 professionnels du New Jersey; et
41 ATTENDU QUE selon l'historique exceptionnel du
42 système de signalement,
43 son aspect sécuritaire et complet, ainsi que son acceptation en
44 Californie et ailleurs en font un service important et précieux
45 qui devrait être employé par tous les membres de l'AIP;
46 QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT
47 RÉSOLU que l'Association internationale
48 des pompiers appuie et reconnaisse officiellement
49 le système de signalement de l'exposition personnelle des CPF
50 comme étant
51 le système officiel de signalement de l'exposition
52 de l'AIP; et QU'IL SOIT ÉGALEMENT
53 RÉSOLU que l'AIP incite
54 également tous les pompiers à signaler assidûment
55 toute exposition au travail et fasse la promotion du système
56 de signalement en tant que système sécuritaire officiel géré par
57 le syndicat.

Présentée par : Les Pompiers professionnels de la Californie, A-5
Estimation des coûts : Aucune
RECOMMANDATION DU COMITÉ :
DÉCISION DU CONGRÈS :

